

**REPUBLIQUE  
FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
du LOIRET**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE FAY AUX LOGES**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt et un mars à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric MURA, Maire.

**Présents :** Monsieur Frédéric MURA, Monsieur Gérard HUET, Madame Magali BLANLUET, Monsieur Fabrice PELLETIER, Monsieur Bruno GUYARD, Madame Aurore YANG, Monsieur Philippe BAUMY, Madame Marianne HUREL, Madame Anne BOUQUIER, Madame Christelle TESSIER, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Loïc CROCHET, Madame Solène MENNECIER, Monsieur Jean-Philippe LECOINTE, Madame Marie COSTA, Madame Vanessa CHABOURINE.

**Nombre de membres**

Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
16	26	20

**Absents ayant donné un pouvoir :** M. Jacques ABBO à Mme Marianne HUREL, M. Hervé LHOMME à M. Gérard HIUET, Madame Mariline BOUCLET à Mme Magali BLANLUET, M. Yann BOUGUENNEC à M. Bruno GODET.

**Absents excusés :** Monsieur Pascal PETITPIERRE, M. Bruno THOMAS, Mme Aline MERIAU, Madame Stéphanie AUBAILLY-GRON, Madame Anab LEFFRAY, M. Pierre HABERT

**Date de la convocation**

15 mars 2024

**Date d'affichage**

15 mars 2024

**Objet de la délibération**

7 Finances Locales  
7-2 Fiscalité  
7-2-2 Vote des taux

A été nommée secrétaire : Mme Anne BOUQUIER

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission « développement économique, finances, commerces et santé » du 18 mars 2024,

**2024-019 - Vote des taux d'imposition pour 2024**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture

le

**DÉCIDE** de voter les taux d'imposition pour l'année 2024 suivant :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties = 42.19 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties = 68,84 %
- Taxe d'habitation = 14.63 %

et publication ou notification

le 28/03/2024

La secrétaire de séance  
Anne BOUQUIER

Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Frédéric MURA

